PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRI
	Union-Discipline-Travail

PRESTATION DE SERMENT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

ALLOCUTION DE S.E.M. ALASSANE OUATTARA PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LUNDI 17 JUILLET 2023

Madame la Première Dame,

Monsieur le Vice-Président de la République,

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Madame et Messieurs les Ministres d'Etat ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique ;

Honorables Invités;

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de prendre part à la présente cérémonie de prestation de serment de la Présidente du Conseil Constitutionnel.

Cette cérémonie revêt un caractère historique car elle consacre l'avènement, pour la première fois dans notre pays, d'une femme à la présidence de l'importante institution constitutionnelle qu'est le Conseil Constitutionnel.

En effet, qu'il s'agisse de la Chambre constitutionnelle, de la Cour suprême ou du Conseil Constitutionnel, la juridiction constitutionnelle a toujours été dirigée par des hommes.

Madame la Présidente du Conseil Constitutionnel,

Je voudrais vous adresser mes vives et chaleureuses félicitations pour votre nomination. Votre accession à cette haute fonction de l'Etat est plus que méritée, au regard de votre parcours professionnel de près de 45 ans dans la Magistrature mais également parce que vous incarnez un serviteur engagé et dévoué de l'Etat.

Votre nomination est aussi une autre concrétisation des engagements que j'ai pris à travers la Constitution, notamment en son article 37, d'encourager la promotion de la femme aux responsabilités dans les Institutions et administrations publiques.

Elle est la preuve de la confiance que je place aux femmes de Côte d'Ivoire.

Madame la Présidente du Conseil Constitutionnel,

Au regard de votre brillante carrière de Magistrat, de vos qualités professionnelles, mais également des hautes fonctions que vous avez occupées, je n'ai aucun doute que vous saurez assumer avec compétence, intégrité, rigueur et dévouement vos fonctions à la tête du Conseil Constitutionnel.

Je vous exhorte à faire en sorte que votre action contribue à renforcer le prestige et l'efficacité de cette Institution dont le rôle majeur dans la régulation des pouvoirs publics, la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie dans notre pays, n'est plus à démontrer.

A cet égard, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements, à votre prédécesseur, Monsieur Mamadou KONE, Magistrat reconnu et respecté pour son importante action à la tête du Conseil Constitutionnel.

Je suis convaincu que vous trouverez en lui, une source d'inspiration, un modèle.

J'ai une pensée pour le Professeur Francis WODIE, ancien Président du Conseil Constitutionnel et premier agrégé de droit constitutionnel dans notre pays, qui nous a quittés récemment. La Côte d'Ivoire perd en lui un éminent juriste.

Madame la Présidente du Conseil Constitutionnel,

Pour terminer, je voudrais indiquer que le serment que vous venez de prêter vous renvoie certes à l'exercice prochain de vos hautes charges, mais ses termes devront également constituer une source d'inspiration pour vous dans la conduite de votre mission, à la satisfaction de tous.

Je compte sur votre abnégation, votre rigueur et votre impartialité dans l'accomplissement de votre exaltante mission au service des Ivoiriens, en ayant pour boussole, notre loi fondamentale.

Je vous réitère mes félicitations et vous souhaite plein succès dans vos nouvelles fonctions.

Vive la République!

Je vous remercie.